

## Avez-vous votre DMP ?

**Gratuit et confidentiel, le Dossier Médical Partagé - ou DMP - est un carnet de santé numérique.** En France, déjà plus de 4 millions de DMP ouverts, soit 6,3 % de la population. Et dans l'Yonne ?

Le Dossier Médical Partagé (DMP) **facilite la prise en charge médicale**, par exemple en limitant le risque de mélanger des médicaments, les allergies ou les incompatibilités de traitements. Il permet aussi d'éviter les prescriptions et les examens en double.

**Gratuit et confidentiel**, le DMP permet d'accéder à ses informations médicales et de les partager avec les professionnels de santé de son choix.

**Un accès simple et sécurisé.** Seuls le patient et les professionnels de santé autorisés peuvent y accéder et l'alimenter.

Pour créer son DMP : [www.dmp.fr](http://www.dmp.fr)

Pour accéder au Dossier Médical Partagé, il suffit de se connecter au **site dmp.fr** ou de télécharger **l'appli DMP** (gratuite et sécurisée) pour consulter ou enrichir son DMP sur un smartphone ou une tablette.

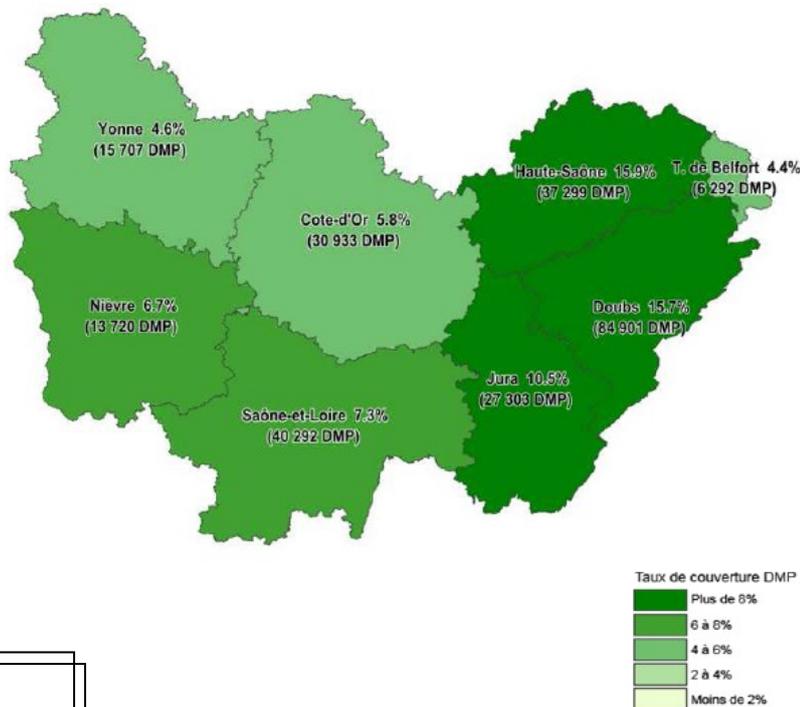
Le DMP a un caractère universel : il est **ouvert à tous**, et accessible sur l'ensemble du territoire national.

### POUR TOUT RENSEIGNEMENT SUR LE DMP :

- ☑ le site [www.dmp.fr](http://www.dmp.fr),
- ☑ « DMP Info Service » au **0 810 331 133**  
(service 0,06 €/min + prix d'appel),
- ☑ Parlez-en à **votre pharmacien**,
- ☑ Demandez à un conseiller de votre CPAM en prenant **RDV au 36 46** (service 0,06 €/min + prix d'appel).

Dans l'Yonne au 17/02/2019, **15 707 icaunais** ont créé leur DMP, soit un taux de couverture de **4,6 %** et le nombre augmente chaque jour !

**En Bourgogne - Franche-Comté**, 256 447 DMP sont ouverts au 17/02/2019, soit **9,1 %**.



⇒ **60 000 DMP** sont attendus dans l'Yonne, et 522 000 DMP en Bourgogne Franche-Comté, avant la fin de l'année 2019.

⇒ Environ 1,5 million de DMP sont attendus pour notre région d'ici 2022.

**DMP :  
 LE DOSSIER MÉDICAL QUI GARDE EN MÉMOIRE  
 TOUTES VOS INFORMATIONS DE SANTÉ.**

**OUVREZ-LE VITE**